



Si certains estiment que l'engagement dans la vie publique passe par l'acceptation de ces « désagréments », je refuse de minimiser de tels actes. Il est parfaitement intolérable que des élus investis aient à subir l'irrespect voire la violence de quelques-uns.

Les membres du Conseil Municipal et moi-même nous sommes engagés à travailler pour l'intérêt général et le bien commun.

Nous sommes quotidiennement sur le terrain à la rencontre des habitants, devons-nous fuir cette proximité pour ne plus échanger ou écouter vos demandes, vos remarques ou vos reproches ? Je m'y refuse également car c'est la richesse de ces rencontres qui alimente notre manière d'agir. Ce qui me semble essentiel, c'est que ces échanges restent respectueux et cordiaux. La contradiction et l'opposition sont nécessaires à tout débat démocratique dès lors qu'elles sont exprimées avec courtoisie. Vous connaissez vos élus, ce sont des femmes et des hommes que vous côtoyez depuis longtemps et qui méritent la considération que leur confère leur investissement au service de la commune et des habitants.

Source Association des Maires de France : 1276 faits d'agressions (insultes, menaces ou agressions physiques) sur des élus ont été recensés en 2020 représentant une hausse de 200 % par rapport à 2019.

**Le Maire
Marie-France LURIER**

Il y a quelques jours une élue de notre commune a subi les insultes, les crachats et une bousculade de la part d'un administré qui n'a pas accepté qu'elle lui rappelle l'interdiction d'uriner sur un trottoir sans pudeur et à la vue de tous. Devons-nous banaliser la violence, qu'elle soit physique ou verbale, envers des élus qui, dans l'exercice de leur mandat, sont amenés à rappeler les règles du vivre ensemble ?



Rédactrice en chef :
Marie-France Lurier, Maire
Directrice de la Publication :
Sonia Millant
Comité de Rédaction :
Micheline Azria
Michel Barrière
Jeannine Guillin
Béatrice Jacob
Pascal Meunier
Séverine Porcin



L'ESCAPADE #VILLAGES DU FUTUR

Une semaine d'animations a été organisée du 22 au 25 septembre dernier par le cabinet Oxalis/Atelier Zou et la Municipalité de Donzy dans le cadre de la création du parcours de l'Escapade

La participation citoyenne, au cœur de ce projet de fleurissement et de valorisation du patrimoine, a été forte et belle. Des intervenants variés ont ponctué cette semaine riche en animations : balades commentées par Jean-Louis Chantereau et Marie-José Baillais, ateliers participatifs de création du parcours de l'Escapade avec Marion Croiseur, Amandine Le Corre et Nathalie Sordel ou encore conférence sur Donzy Village du Futur animée par Emilie Mauroy en présence de Sylvain Riffard de la Région Bourgogne Franche Comté. Cette semaine de résidence a été organisée et orchestrée par Patrice Martin du cabinet Oxalis/Atelier Zou en collaboration avec Sonia Millant, adjointe au Maire, en charge de l'Escapade. Mme le Maire, Marie-France Lurier tient à remercier les Donziais qui ont joué le jeu et ont participé activement aux événements proposés.

Les collégiens, emmenés par Sandrine Podgorski, ainsi que les enfants de l'école élémentaire, guidés par Séverine Zielinski, participent également à l'Escapade : les premiers vont créer un jeu, un "Escapade Game" et les seconds vont réaliser un herbier des plantes de notre village. Les enfants participent ainsi pleinement à l'Escapade qui a pour but de créer une balade pleine de curiosités et de surprises pour embellir notre cadre de vie et inciter la venue de visiteurs. Sensibiliser autour de la sauvegarde de la biodiversité, de l'environnement, de la mise en valeur de la richesse des essences végétales et donc du patrimoine naturel de notre Commune, est aussi un objectif fort de ce projet.

Concrètement, un premier parcours a été réalisé avec les Volontaires du Futur (des habitants de Donzy que vous pouvez rejoindre à tout moment en vous signalant à la Mairie).

La balade aux lampions qui clôturait la semaine de résidence, avec la belle fête de l'Escapade, a permis aux grands comme aux petits de "bagueauder" sur ce parcours. Il y avait un côté magique pour les enfants à découvrir les grenouilles au sol, les panneaux signalant les plantes et les éléments remarquables de notre patrimoine. Ce prototype sera bientôt disponible en version numérique sur l'application mobile Neocity dans "Tourisme/Parcours" ainsi qu'en version papier sur dépliant. Dites-nous ce que vous en pensez, proposez votre parcours. D'autres seront naturellement créés au fur et à mesure du temps avec de "véritables panneaux" enrichis et créés avec la charte graphique de l'Escapade conçue par la graphiste Margot Nadot. Proposez vos idées sur la frise numérique : <https://escapade-donzy.herokuapp.com> ou déposez-les en Mairie.

Les commentaires, les suggestions, les remarques, en un mot l'expression des Donziais a été enregistrée, écrite et va servir à l'élaboration du parcours de l'Escapade. Un grand merci à tous les Volontaires du Futur.



ZONE HUMIDE

Au début de l'année, un comité de Pilotage a été créé dans le cadre d'une convention avec le CPIE Pays de Bourgogne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour étudier la mise en valeur de la zone humide. Outre des membres des commissions municipales concernées (Environnement et Tourisme-culture), il réunissait des représentants de Cœur de Loire (Éducation à l'Environnement, Contrat rivières), de l'ONF et des associations de pêche et de l'Écomusée Moulin de Maupertuis. Cette phase d'étude, bien que perturbée par la Covid, s'est terminée à la fin du mois de mai.

Cet été, la phase de réalisation du projet a été préparée en symbiose avec les projets de Revitalisation du Centre Bourg et de "Villages du futur", et en tenant compte des questions liées à son suivi et son entretien. Son examen est en cours par les commissions concernées en vue de sa réalisation et de la constitution d'un réseau d'experts pour définir et faire vivre les contenus. Les zones humides jouent en effet un rôle majeur pour la biodiversité menacée par leur déclin constaté. La valeur de la nôtre ne doit pas être sous-estimée, et plusieurs animations sont déjà envisagées. Dès novembre, le thème des saules sénescents sera animé par les CPIE Yonne Nièvre et Pays de Bourgogne.



La Zone humide, certes sèche en été

ÉCONOMIE

JOURNÉE NATIONALE DU COMMERCE DE PROXIMITÉ ET DE L'ARTISANAT

Coeur de Loire et l'Adeb organisent sur notre territoire la journée nationale du commerce de proximité et de l'artisanat du 9 octobre 2021. Les communes participantes sont : Cosne, Donzy, Pouilly, Neuvy et Chateaufort. Ainsi, les Municipalités de ces villes ont été sollicitées afin de se rapprocher de leur association de commerçants respectives et déployer des animations pour démontrer le dynamisme et la vitalité du tissu économique de leur Commune. Pour Donzy, une quinzaine de commerçants vous proposeront de déguster des produits ou de découvrir leur activité.

La journée sera ponctuée d'événements avec la Lyre Donzaise, une démonstration de Tai Chi, et notamment le jeu "La Grenouille fait ses courses" qui consiste à trouver 1 paire de grenouilles chez au moins 4 commerçants différents. Vous pourrez alors remplir un bulletin pour participer au tirage au sort du lundi 11 octobre et gagner un chèque cadeaux de 50 € sur achetezencoeurdeloire.fr (dépôt des bulletins dans l'urne Place Gambetta devant la salle des fêtes). Le programme complet des animations proposées par vos commerçants, en collaboration avec l'association D'ACCORD!, est joint à ce numéro de COM'ICI.

Contact : Sonia Millant, adjointe Pôle Attractivité du territoire



COMMERCE & ARTISANS

La dynamique engagée par la Municipalité depuis 1 an et demi porte ses fruits puisqu'en quelques mois pas moins de 6 commerces ont vu le jour sur notre Commune (3 créations pures et 3 reprises). D'autres devraient venir renforcer encore le tissu économique et animer notre village. La Municipalité est engagée auprès de tous les acteurs économiques, avec l'association D'ACCORD!, pour les soutenir dans leurs différents projets et s'appuie sur ses partenaires que sont Cœur de Loire et l'AdebCosne pour inciter de nouveaux arrivants. Laurent Parisse, conseiller municipal et Sonia Millant, adjointe, continuent leur rencontre avec chacun d'eux.

Si vous avez un besoin, un projet, contactez :

Sonia Millant – Adjointe au Maire Pôle Attractivité du Territoire
smillant@donzy.fr / Tél : 03 86 39 30 28

Vous trouverez dans chaque numéro de COM'ICI des zooms sur quelques commerçants, artisans ou entreprises, ceci pour valoriser leur activité et leur savoir-faire.

Nouvelles installations

Donzy Tech. Dès son ouverture, il y a déjà 6 mois, Donzytech a trouvé sa place parmi les commerçants dynamiques du Donziais. Sandro Garcia vous accueille du mardi au samedi dans sa boutique au 14 Grande Rue, pour répondre à vos différents besoins de dépannages et d'acquisition de matériel informatique. Il se déplace également sur le territoire les après-midis pour certaines mises en place et installations spécialisées. Motivé et innovant, Sandro Garcia mène actuellement un projet en collaboration avec la Médiathèque de Donzy pour former les jeunes générations sur un nouveau modèle d'ordinateur minimaliste et performant : le Raspberry Pi. Des ateliers sont organisés pour les intéressés avec l'ambition d'équiper les jeunes de cette nouvelle technologie. Un projet de développement en téléphonie est en cours d'évaluation afin de permettre aux Donziais de trouver une offre technologique complète sur la Commune. Pour plus d'informations : www.donzytech.fr ou 03 86 26 48 71.



Aux Trois Pommes de pin.

Un salon de thé et une boutique de cadeaux-curiostés située 13, Place Gambetta à Donzy. N'hésitez pas à passer, vous pourrez y acheter des cadeaux, boire un café, déguster une gourmandise tout en discutant, si vous le souhaitez, avec Charles Meissirel, le gérant. Généralement ouvert du vendredi au lundi inclus. Tél : 06 09 90 93 71.



Reprise d'activité

Contrôle technique Dekra. Antoine Brohan a repris l'activité de contrôle technique Dekra et vous accueille avec le sourire. Ce jeune entrepreneur a de beaux projets sur la Commune, réservons-lui le meilleur accueil. Ouverture mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 9h à 12h. Tél : 03 86 39 59 42.



Ils sont là depuis...

Café de la Place. 8, place Gambetta à Donzy. Du lundi au samedi de 7h à 21h et le dimanche de 7h à 15h, Lina, Manu et David vous accueillent dans leur café-brasserie avec une belle cuisine familiale que Lina soigne particulièrement, sans compter les pizzas du week-end. Une jolie terrasse agrémentée ce sympathique lieu de détente. Tabac-jeux. Tél : 03 86 39 30 71.



Le Donzy. 17, rue Notre Dame à Donzy. Café, bar-tabac, PMU et presse, voilà de quoi passer un moment chez Guy et Stéphanie, d'autant qu'ils ont agrémenté leur commerce d'un joli espace cave.* Paiement de proximité disponible. Tél : 03 86 39 32 02. *l'abus d'alcool est dangereux pour la santé.



Retrouvez les coordonnées et les actualités de tous les commerçants, artisans, entreprises, sur l'application mobile DONZY, sur le site internet DONZY.FR et la page Facebook Mairie de Donzy.

POINT SUR LES TRAVAUX

Restos du Coeur

Pour des questions de mise aux normes et en raison de travaux de remise en état de leur local situé Impasse de la Jeunesse, les "Restos du Coeur" doivent déménager. La Municipalité a mis à leur disposition, durant la période de distribution, un espace à la Maison des Associations, boulevard d'Osmond. Ils pourront réintégrer leur local une fois les travaux achevés, en cours d'année 2022.

Rue d'Osmond

Le programme de rénovation de la rue d'Osmond est lancé. Les trottoirs ainsi que la rue seront refaits sous la gestion de l'Agence Technique Départementale (Nièvre Ingénierie) et de la Municipalité. Les travaux commenceront probablement en début d'année 2022.

Réfection des routes

Comme nous vous l'indiquions dans le précédent numéro, le programme routier pour 2021 s'est achevé. Cette tranche a ciblé les hameaux des Brosses. La Commission Voirie se réunira prochainement pour valider le programme 2022.

Contact : Pascal Meunier, Adjoint en charge des travaux



EXPRESSION LIBRE Majorité

Les incivilités sont partout et de tous ordres.

Il ne se passe guère de jours sans que les médias audiovisuels, ou écrits, ne nous rapportent des actes d'incivilité de par tout l'Hexagone. Ce ne sont là que quelques arbres qui cachent la forêt, car nos campagnes n'en sont pas indemnes. Nombreuses sont celles qui impactent notre environnement même si elles sont moins voyantes.

Ainsi, bidons en plastique et bouteilles en verre, pas toujours vidés de leurs contenus, objets insolites, déchets verts de toute sorte... polluent régulièrement nos rivières, participant ainsi à la dégradation de la qualité des eaux et du biotope environnant ; algues et mousses ajoutent à l'eutrophisation* de ces dernières et viennent augmenter les autres pollutions chimiques. Ces incivilités qui ne sont finalement, et simplement, qu'un manque de civisme, nuisent gravement à la préservation de cet élément vital qu'est l'eau et viennent ajouter à la dégradation générale de notre environnement. Riverains et voisins de la rivière - inconsciemment ou non ! - sont souvent responsables de cet état de fait.

Qu'elle se nomme Nohain ou Talvane, une rivière est notre bien commun, un bien d'intérêt général. Elle n'est pas un simple objet ; chaque citoyen doit se montrer responsable, capable de concilier un écosystème déjà fragilisé avec les besoins et usages qu'il en fait.

Sylviane Narcy
Conseillère Municipale



*Eutrophisation : Processus par lequel des nutriments s'accumulent dans un milieu ou un habitat.

VIE MUNICIPALE

LES POUVOIRS DE POLICE DU MAIRE ET DES ADJOINTS



Maires et Adjointes sont Officiers de Police Judiciaire. L'article L. 2122-31 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) attribue au Maire et à ses Adjointes la qualité d'Officier de Police Judiciaire (OPJ) dans le ressort du territoire de leur commune.

L'exercice du pouvoir de police judiciaire reconnu au profit du maire et de ses adjointes s'effectue dans les conditions générales prévues par le Code de procédure pénale, et particulier sous la direction du Procureur de la République (article 12 du Code de procédure pénale).

Dans ce cadre, il revient au Maire et à ses Adjointes :

- de constater les contraventions,**
- d'informer les autorités judiciaires des infractions portées à leur connaissance,**
- de répondre à diverses demandes de ces autorités,**
- de prendre certaines mesures d'urgence en cas de crime ou de délit flagrant.**

L'exercice effectif des prérogatives attachées au statut d'officier de police judiciaire des maires et de leurs adjointes n'est subordonné à aucune habilitation particulière. Leur simple qualité de Maire ou d'Adjoint au Maire suffit. Concrètement, c'est leur élection en tant que maire ou adjoint qui donne à ces élus cette qualité, sans avoir besoin d'une quelconque délégation. La qualité d'officier de police judiciaire, que confère l'article 16 du Code de procédure pénale aux Maires et à leurs Adjointes, n'est en aucun cas subordonnée au port d'un quelconque signe distinctif. Les Maires et Adjointes disposent toutefois aujourd'hui d'une carte spécifique à barrement tricolore visée par le Préfet du Département. (source : edile)

EXPRESSION LIBRE Opposition

Sécurisation des écoles et du collège ... Cherchez l'erreur..

A peine quelques semaines après la rentrée des classes, Madame le Maire décide et fait installer un "coussin berlinois" près du collège dans une montée que certains véhicules aborderaient trop rapidement. Quelle excellente idée pour la sécurité de nos enfants et des riverains ! Mais, cependant, est-il vraiment implanté au bon endroit ? Un ralentisseur dans une rue étroite, dépourvue de trottoirs et en montée. Curieux non ! ? On notera aussi que quelques mètres plus loin, dans cette même rue, un panneau de STOP juste avant une priorité à droite ...(?). On s'interroge ... Quelle est l'origine et la nécessité d'une telle installation ? Quels sont les critères retenus par Madame le Maire pour financer ce ralentisseur dans cette partie de rue peu fréquentée par les collégiens ou les piétons ? N'aurait-il pas fallu une concertation entre tous les acteurs (collège, gendarmerie, parents d'élèves, transporteurs scolaires, riverains ...) ? OUI ! Il existe bien un danger aux abords de ce collège ! Il se trouve de l'autre coté, dans la descente ! En effet, le partage de la route entre véhicules (voitures et cars scolaires) et collégiens est régi par une simple bande de peinture blanche ... Le problème n'est pas le ralentisseur, mais la réponse inadaptée apportée par la Mairie à la sécurité des collégiens et des riverains. Une fois de plus, malgré les promesses de campagne, on déplore l'absence de discussion et de concertation sur le sujet... Absence de débat tant au Conseil municipal qu'à la "commission travaux". Tout comme la rentrée et la sortie des élèves de l'école primaire qui, à nouveau, se fait rue du Général Leclerc. Cependant la Mairie affirme que pour l'école élémentaire il s'agit là d'une demande expresse des parents d'élèves... Encore faudrait-il savoir comment l'opinion des parents a été recueillie ! Quant au ralentisseur, il s'agit d'une demande particulière d'un riverain ayant saisi directement la Mairie. Quelle générosité ... Alors n'hésitez plus à contacter votre Mairie pour toutes vos demandes de travaux...

Agathe Pernollet - Conseillère Municipale

Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous. Réagissons !

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, tags et déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie. À Donzy comme ailleurs, ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et représentent un coût non négligeable pour la collectivité.

Rappel :

- . Jeter tout déchet dans l'espace public, que l'on soit à pied, en voiture, à vélo.
- . Utilisez les corbeilles. Pour les mégots servez-vous d'un cendrier portable et videz-le dans une corbeille.
- . Laisser les déjections canines dans l'espace public, y compris dans les espaces verts et les aires de jeux.
- . Ramassez à l'aide d'un « canisac ».
- . Uriner dans l'espace public (voirie, murs ou espaces verts).
- . Utilisez les toilettes publiques installées Square Gambetta ou prenez vos précautions avant de sortir.
- . Bloquer le passage des piétons en stationnant son véhicule (voiture, moto ou vélo) sur un trottoir.
- . Stationner sa voiture sur les passages piétons, devant les bornes incendie, sur les places handicapées sans disposer des droits...
- . Stationner votre voiture sur des zones réservées.
- . Laissez sur les trottoirs, en garant votre véhicule, une largeur suffisante pour permettre le passage des piétons.
- . Causer des nuisances sonores de jour comme de nuit sur la voie publique. Les nuisances sonores générées par les deux-roues à moteur dont les échappements modifiés constituent un phénomène portant atteinte à la tranquillité d'un nombre élevé de personnes. **La sanction prévue par la loi actuellement est une amende de 135 euros** pour toute émission de bruits susceptibles de causer une gêne aux autres usagers de la route ou aux riverains.

Décès

ANTOINE Christiane - 02/09/2021

Mariage

MOULINIER Yohan et ROBERT Chloé - 07/08/2021

PETIT Médéric et PAGET Cindy - 21/08/2021

Nouveaux arrivants

BEAUPÈRE Thierry

DUBOIS Joëlle

GRÉPIER Pierrette

HENNING Jacques

SURJON Martine

SCHWARTZ Patrick

La Mairie est à votre service

1, Place de la Mairie – 58220 Donzy
03 86 39 30 28 – affairesgeneralesmairie@donzy.fr

La Mairie

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 15h à 17h30

Permanences du Maire, sur rendez-vous :

Mardi et jeudi de 9h à 12h

Permanence des adjoints sur rendez-vous :

Mercredi de 9h à 12h

France Services

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
donzy@france-services.gouv.fr

Agence Postale communale

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
Samedi de 9h à 12h

Toute l'actualité de la Municipalité, du village et des hameaux :



DONZY.FR



@MairieDonzy58220



Néocity

Numéros Utiles

Agence Postale : 7, rue d'Osmond

03 86 24 42 48

Assainissement (Cœur de Loire) : 18, rue du Général Leclerc

03 86 39 39 43

Centre des Finances Publiques : Cosne sur Loire

03 86 39 58 20

Centre d'Incendie et de Secours : 1, rue de la Piscine

03 86 39 39 23

Centre Social du Donziais : 3, rue du Bas de la Chaume

03 86 39 33 99 – cs-donziais@cs-donzy.fr

Cœur de Loire (Donzy) : 18, rue du Général Leclerc

03 86 39 39 49 – contact@coeurdeloire.fr

Conciliateur de justice : M. Bertrand

03 86 24 42 48

Déchèterie : Route de Châteauneuf

03 86 39 36 43

France Services : 7, rue d'Osmond

03 86 24 42 48 – donzy@france-services.gouv.fr

Gendarmerie Nationale : Rue de la Bertine

03 86 39 31 64

Office du Tourisme : Rue André Audinet

03 86 39 39 46

Restos du Cœur : Impasse de la Jeunesse

03 86 26 36 58

SIAEP (eau) – Abonnement et Facturation

03 86 61 94 57

SIAEP (eau) – Dépannage et Fuite

03 86 26 10 95 (Loire)

Accueil sans abri : 115

Alcooliques anonymes : 0820 32 68 83

Centre anti-poison : 03 83 32 36 36

Drogues Info Service : 0800 23 13 13

Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

Numéro Urgence unique européen : 112

Pompiers : 18

SAMU : 15

Sida Info Service : 0800 840 800

Tabac Info Service : 39 89

Violences Femmes Info : 39 19

LA PHOTO DE COM'ICI... La Place de l'Escapade par Claude Tasserie



MÉDIATHÈQUE

La presse locale s'est déjà fait l'écho de la fusion des structures des trois médiathèques communautaires de Cosne, Neuvy et Donzy : précisons que ce fonctionnement mutualisé sera opérationnel à la fin novembre. C'est alors qu'il sera possible aux Donziais d'avoir l'accès aux ouvrages des trois établissements, une navette assurant la disponibilité et le retour des ouvrages par la médiathèque de Donzy. Cette fusion permet également une intensification des échanges concernant les animations et les expositions. Le programme trimestriel a été rénové et vous pouvez vous le procurer à la médiathèque ou le consulter sur Calameo via le site <https://mediatheques-coeurdeloire.bibenligne.fr/>



Et d'ici la fin de l'année, nous verrons en octobre le "Mois de la Photo en Nièvre" ainsi que la 8ème édition du festival "A Bout De Courts".

En novembre, ce sera le "Festival de la BD".

ASSOCIATIONS

Le tissu associatif de notre Commune est riche et nous nous en félicitons. Que vous souhaitiez pratiquer du sport, vous cultiver ou vous divertir, tout ou presque est possible sur la Commune. **Ces associations, pour continuer à exister, ont besoin de vous, elles ont besoin de bénévoles.** Pour les contacter, toutes les coordonnées sont disponibles sur l'application mobile Neocity de la Commune « DONZY » dans l'Annuaire/Associations ainsi que sur le site internet Donzy.fr/Vivre à Donzy/Annuaire des Associations. Vous pouvez également venir vous renseigner en Mairie.

Alors, engagez-vous et faites vivre votre village !

Contact : Michel Barrière, Adjoint au Maire chargé des Associations

ASSOCIATIONS ART & CULTURE : ASSOCIATION CULTURELLE DU DONZIAIS - TÉL : 03 86 39 36 00 - LYRE DONZIAISE - TÉL : 06 62 11 51 68, LA TURBULE - TÉL : 06 82 97 23 51 **ASSOCIATIONS PATRIMOINE, HISTOIRE ET NATURE :** ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE DONZY LE PRÉ - TÉL : 06 07 68 68 01, ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA CHAPELLE DES BROSSES - TÉL : 03 86 26 21 88, ASPMM – ASSOCIATION DE SAUVEGARDE ET PROMOTION DU MOULIN DE MAUPERTUIS - TÉL : 03 86 39 36 00, ASSOCIATION TALVANNE, ENVIRONNEMENT ET HABITANTS - TÉL : 03 86 39 15 90, CHASSE ST-HUBERT - TÉL : 06 01 32 16 99, LA TRUITE DE DONZY (ASSOCIATION DE PÊCHE) - TÉL : 06 89 27 49 67, LES BOUTUREURS DU DONZIAIS - TÉL : 03 86 24 42 74, STYLE NATURE ÉVASION - TÉL : 06 89 17 15 09, **ASSOCIATIONS SPORTIVES :** ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE - TÉL 03 86 39 32 14, ESD (ÉTOILE SPORTIVE DONZIAISE, toutes sections) - TÉL : 06 88 39 20 27, ESD BADMINTON – TÉL : 06 52 36 41 91, ESD BASKET - TÉL : 06 59 00 35 03, ESD CYCLOTOURISME - TÉL : 06 24 21 57 66, ESD FOOTBALL - TÉL : 06 99 33 46 85, ESD GYMNASTIQUE - TÉL : 06 58 01 40 08, ESD KARATÉ - TÉL : 03 86 26 24 41, ESD PÉTANQUE - TÉL : 06 67 23 86 58, ESD RUGBY TÉL : 06 88 39 20 27-, ESD TAI CHI ET VOLLEY - TÉL : 03 86 39 36 10, ESD TENNIS - TÉL : 06 87 97 32 10, ESD YOGA NIDRA - TÉL : 06 63 79 96 64, ESD HATHA YOGA - TÉL : 03 86 26 38 46, **ASSOCIATIONS ENFANCE & JEUNESSE :** PARENTS D'ÉLÈVES ÉCOLES MATERNELLE ET PRIMAIRE : 06 17 14 90 49, PARENTS D'ÉLÈVES COLLÈGE : 06 59 61 06 57, **ASSOCIATIONS FESTIVES & LUDIQUES :** COMITÉ DES FOIRES - TÉL : 03 86 39 43 21, FOLLE JOURNÉE EN DONZIAIS - TÉL : 03 86 39 47 16, COLLECTIF IMMERSION NOMADE (Festival Allonzy) - TÉL : 06 62 05 94 49.

ASSOCIATIONS CITOYENNES : ASSOCIATION DE QUARTIERS - TÉL : 06 88 60 40 51, ASSOCIATION SAINT-CARAD'HEUC, - TÉL : 03 86 39 43 21, ASSOCIATION COMITÉ PAROISSIAL - TÉL : 03 86 39 30 65, CONFRÉRIE DE SAINT-ÉLOI DES BROSSES - TÉL : 06 42 61 40 16, CERCLE DES AMIS DES BROSSES - TÉL : 03 86 26 22 84, **ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES :** CENTENAIRE GUERRE + DRAPEAU - TÉL : 06 98 70 03 79, FNACA (Anciens Combattants) - TÉL : 03 86 39 36 25, **ASSOCIATIONS DES ACTEURS ÉCONOMIQUES :** D'ACCORD ! (commerçants/artisans) - TÉL : 06 68 00 11 11, **ASSOCIATIONS SOLIDAIRES :** ASSAD - TÉL : 03 86 39 33 99, AMICALE DES SAPEURS POMPIERS - TÉL : 06 62 59 00 45, LES RESTOS DU COEUR : TÉL : 03 86 26 36 58, TOMARIE - solange.elien@outlook.fr, VESTI'SOLIDAIRE - TÉL : 03 86 39 33 99.

ENFANCE & JEUNESSE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les effectifs sont stables avec un total de 135 élèves répartis comme suit : 38 élèves en maternelle, 97 en primaire. Le protocole sanitaire a permis aux enfants de réintégrer la cantine. Les CM1, CM2 et une partie des CE2 vont déjeuner au collège.

Le projet de sécurisation de l'école suit son cours et devrait se mettre en place au cours des prochains mois.

En attendant, l'accueil des enfants se fait devant l'école pour répondre à la problématique de la gêne occasionnée aux riverains de la rue André Audinet par le stationnement quelque peu anarchique aux heures d'entrée et de sortie des enfants de l'école élémentaire.



COLLÈGE

CLASSE	EFFECTIF
6e HUMBOLDT	24
5e SAUDI	19
5e JOHNSON	18
4e BAHRAMI	16
4e CHAMPOLLION	16
3e EUCLIDE	19
3e HOLIDAY	19
Total	131

La rentrée scolaire 2021/2022 s'est bien déroulée avec un effectif, qui est resté constant, de **131 élèves.**

L'événement de la rentrée : Grâce au budget participatif de la Nièvre, la cour du collège a pu être aménagée comme le souhaitent les élèves qui se sont exprimés lors des conseils de la vie collégienne. Elle a en effet été clôturée avec un filet de 4 mètres de hauteur pour permettre aux élèves de jouer au football et des cages de foot ainsi que 2 nouvelles tables de ping-pong. 4 tables de pique-nique ont également été installées. Les élèves sont très satisfaits de ces nouveaux aménagements.



CENTRE SOCIAL

Le Centre Social propose de multiples activités et services à l'adresse de l'ensemble des administrés. Découvrez ci-dessous des exemples de leurs services et animations.

ATELIERS LOISIRS EN FAMILLE Programme de septembre à novembre 2021

- LECTURE DE CONTES AVEC LA MEDIATHEQUE** Pour les - de 6 ans. **MARDI 14 SEPTEMBRE A 10H** Au Centre Social. Sur inscription - Gratuit*
- SOIRÉE VIGNONNAISE** **MARDI 28 SEPTEMBRE** DÉPART A 9h30 DU CENTRE SOCIAL - RETOUR VERS 12h Du tifo au Domaine Julie NEBOT & Sabat Père. Sur inscription - Gratuit*
- CAFÉ DES PARENTS** Temps de rencontre et d'échanges entre parents. **JEUDI 7 OCTOBRE de 9h30 à 11h30** Au centre Social. Sur inscription - Gratuit*
- SEMAINE DU GOÛT** MATIN: VISITE DE LA CHOCOLATERIE BRICQUETIERE LES CRAQUANTS DU VAL DE LOIRE. APRES-MIDI: atelier cuisine sauvage AU MEILLIEU DU MILIEU DE LOIRE à POUILLY. **MERcredi 13 OCTOBRE** DÉPART A 10h30 - RETOUR VERS 17h Pique-nique tiré du sac. Transport en minibus et co-voiturage - Places limitées ! Sur inscription - Tarif* : 3 €
- ATELIER MODELAGE A L'ARGILE AVEC AUDE MARTIN** **JEUDI 4 NOVEMBRE de 14h à 15h30** Au Centre Social. Sur inscription, place limitée - Tarif* : 2 €
- Permanences infirmières et puéricultrices au Centre Social :** Les lundis 20/09, 18/10, 15/11, 20/12 de 9h30 à 12h, sans RDV
- DATES À RETENIR :** 06/11 BOURSE AUX JEUETS À DONZY. 20/11 SALON DU LOISIR CRÉATIF À PARIS

Centre Social du Donziais
3 rue du bas de la Chaume 58220 Donzy
E-mail : cs-donziais@cs-donzy.fr 03.86.39.33.99 Site : www.cs-donzy.fr

FLEURISSEMENT

Les 11 et 12 septembre 2021, le soleil était au rendez-vous à Pontcharrost pour fêter le 20ème anniversaire de l'Association des Boutureurs. Qui dit « Association des Boutureurs » dit Marie-José Baillais qui raconte ici le début de cette association de passionnés :

Il y a 25 ans une belle aventure commençait : La chambre d'agriculture invite "les femmes des fermes" à la reconstruction de leurs jardins pour améliorer leur habitat et leur propose des stages sur 2 ans pour une formation sur la création de massifs floraux, sur la taille, le bouturage...

De cet apprentissage naît la passion débordante de Marie-José Baillais dont elle a hérité de Philippe Liger, professeur à Challuy, et qu'elle a voulu partager. C'est tout naturellement qu'elle est devenue elle-même une enseignante enthousiaste prête à transmettre ses connaissances. C'est ainsi qu'il y a 20 ans l'association s'est créée avec les premières personnes qui suivaient déjà les cours qu'elle prodiguait au Centre Social. Les premières Foires à la Bouture auront lieu sur la Place de la Mairie. Par la suite cette journée se transformera en deux journées dans la cour de la Maison des Associations pour, à présent, avoir lieu à Pontcharrost. Marie-José Baillais nous parle de "son enfant" avec émotion et nous retrace avec les yeux pétillants de bonheur ses apprentissages, ses voyages dans tous les coins de France dans le but de savoir toujours plus, de ses rencontres avec des botanistes, de sa passion pour les plantes exotiques, de son escapade studieuse en Guadeloupe pour aller à leur rencontre et recréer chez elle ces fleurs qu'elle admire.

L'association grandit et prend une telle ampleur que des "emplois aidés" viennent s'ajouter aux nombreuses personnes qui l'animent ; Marie-José Baillais devient une référence et de nombreuses personnes lui demandent conseil en tout genre de part le monde entier. Une belle découverte !

Marie-José Baillais accepte de partager ses connaissances pour l'implantation des massifs dans notre village, de nous procurer des plants de vivaces, de nous aider à la réalisation des espaces fleuris à conquérir.

La Municipalité vous propose de participer à ce projet en harmonie avec L'Escapade en étant responsable de votre espace public. Bientôt, une journée sera organisée pour que chacun puisse contribuer à la création du parcours de L'Escapade en donnant les plants que vous enlevez pour entretenir vos jardins, en fleurissant le pied de vos murs ou en vous engageant à entretenir un endroit que vous aurez privilégié.

Ces solutions simples favoriseront un geste écologique important, seront source d'économies pour la Commune et créeront un échange convivial entre tous les Donziais. Choisissons ensemble de construire une ville à l'égale de celles que nous aimons voir dans nos promenades ou nos voyages. Cela ne peut se faire sans une volonté commune.

Renseignements sur le DONZY.FR, en Mairie, sur l'application mobile Donzy ou sur la page Facebook Mairie de Donzy.

ATELIER D'INITIATION AU NUMÉRIQUE

Vous avez plus de 60 ans et souhaitez vous initier à l'utilisation de la tablette et d'internet ?

Vous voulez apprendre comment communiquer à distance avec vos familles et vos proches et ainsi vous voir malgré la crise sanitaire ?

ALORS CONTACTEZ LE CENTRE SOCIAL DU DONZIAIS : UN NOUVEL ATELIER SE MET EN PLACE POUR VOUS !

- C'EST NOUVEAU
- C'EST GRATUIT

« De la plume au Numérique, on communique »

Dans le respect des règles sanitaires

CENTRE SOCIAL DU DONZIAIS
3 rue du bas de la Chaume 58220 Donzy
03 86 39 33 99
E-mail : cs-donziais@cs-donzy.fr
Site : www.cs-donzy.fr

VOS SERVICES AIDE A DOMICILE

INTERVENTION SUR LES COMMUNES DE : CESSY LES BOIS, CHATEAUNEUF VAL DE BARGIS, CIEZ, COLMERY, COULOUTRE, DONZY, MENESTREAU, PERROY, STE COLOMBE DES BOIS, ST MALO EN DONZIAIS, SUILLY-LA-TOUR

50% de réduction d'impôts

- AIDE A L'ALIMENTATION
- AIDE A LA PERSONNE
- ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
- AIDE A L'ENTRETIEN DU LOGEMENT
- ACTIONS DE PREVENTION SANTE

Offre d'emploi : à la recherche de candidatures. Déposez votre CV et votre lettre de motivation !

CONTACTEZ-NOUS !
3 RUE DU BAS DE LA CHAUME 58220 DONZY
Tél : 03.86.39.33.99
E-mail ASSAD: assad-donziais@cs-donzy.fr
E-mail CENTRE SOCIAL : cs-donziais@cs-donzy.fr



Marie-José Baillais



Foire à la Bouture 2021

